

**Avis à manifestation d'intérêt**

Sélection d'un consultant individuel

Révision et actualisation du document de Politique et de Stratégie Nationale de la Pêche et de l'Aquaculture de la République du Mali, et élaboration de son plan d'action de mise en œuvre

Référence : ARAA/LOA-FAO/2020/AMI/09
Date de publication : 12 2 AVR 2020
Date limite de Dépôt : 13 MAI 2020
Nombre d'année d'expérience : 10 Années d'expériences minimum.

I- Contexte

Le rôle important joué par le secteur de la pêche et de l'aquaculture dans la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et la réduction de la pauvreté chronique des populations reste encore sous-considérés et sous-évalués en Afrique de l'Ouest. Par exemple, les efforts ont été très insuffisants pour le secteur des pêches et de l'aquaculture au cours de la première décennie de mise en œuvre de la Politique Régionale Agricole ECOWAP (Cadre d'orientation stratégique à l'horizon 2025).

Plusieurs politiques et stratégies nationales de pêche et de l'aquaculture des Etats Membres de la CEDEAO ont été élaborés et adoptés il y a plus de 10 ans, qui aujourd'hui ont besoin d'être adaptées à l'évolution du contexte régional et mondiale actuel pour prendre effectivement en compte les préoccupations de sécurité alimentaire et nutritionnelle, ainsi que d'autres questions émergentes comme le changement climatique, la migration, le chômage des jeunes dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture. En plus, les politiques et stratégies nationales de pêche et d'aquaculture ne sont pas intégrées de façon évidente dans le Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PNIASAN) du pays, qui représente le cadre national unique et officiel de mobilisation de ressources financières et techniques internes et externes en faveur du développement durable du secteur. Pour améliorer cette situation, la Commission de la CEDEAO (Direction de l'Agriculture et du Développement Rural) conduira, à travers l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA) un service de consultance sur la mise à jour nécessaire de ce document politique et stratégique national de la pêche et de l'aquaculture du Mali dans un contexte de contribution à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et de réduction de la pauvreté des populations.

II- Objectif de la mission de consultation

L'objectif de cette consultation est de supporter la révision et l'actualisation du document de Politique et de Stratégie Nationales de la Pêche et de l'Aquaculture de la République du Mali, et l'élaboration de son plan d'action de mise en œuvre, conformément aux nouvelles orientations du Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle du Mali, du Cadre Stratégique Détaillé pour le Développement d'une Pêche et d'une Aquaculture

Durables en Afrique de l'Ouest (CSDD PAD) de la CEDEAO, du cadre politique et de stratégie de réforme de la pêche et de l'aquaculture de l'Union Africaine, et autres instruments internationaux pertinents.

III-Résultats attendus

Au cours de cette mission, le Consultant délivrera à l'Agence Régionale pour l'Agriculture et Alimentation (ARAA) de la Commission de la et à la Direction de la Production Halieutique du Mali les produits qui suivent :

- La version provisoire du document politique et stratégique actualisé de la pêche et de l'aquaculture du Mali et celle de son plan d'action.
- La version finale du document politique et stratégique nationale actualisé de la pêche et de l'aquaculture et celle de son plan d'actions adoptés et le rapport de l'atelier de validation du Mali.

IV-Activités

Plus spécifiquement, le Consultant entreprendra, sous la supervision du Directeur de l'Agriculture et du Développement Rural de la Commission de la CEDEAO et de la Direction de la Production Halieutiques du Mali, les tâches qui suivent :

- Elaborer un rapport initial (compréhension des termes de référence, présentation de la méthodologie et du programme de travail de la mission de consultation).
- Effectuer une revue analytique en vue d'une actualisation du document de politique et de stratégie nationale de la pêche et de l'aquaculture du Mali, et élaborer son plan d'action de mise en œuvre conformément aux nouvelles orientations du Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle du Mali.
- Présenter la version provisoire du document de politique et de stratégie nationales de la pêche et de l'aquaculture actualisé lors de l'atelier de validation et rédiger le rapport.
- Finalisation du document de politique et de stratégie nationales de la pêche et de l'aquaculture actualisé du Mali et son plan d'action de mise en œuvre en tenant compte des observations et recommandations de l'atelier.

V- Qualifications et expériences requises

Le Consultant sera sélectionné selon les critères qui suivent :

- Être titulaire d'un diplôme universitaire supérieur (d'au moins niveau Master) dans les domaines de la pêche et de l'aquaculture, économie et/ou gestion des ressources naturelles ou affaires maritimes avec une spécialisation en politique, et gouvernance des pêches ou dans un autre domaine lié à la pêche et à l'aquaculture.
- Avoir au moins 10 années d'expériences pertinentes dans la gestion des pêches, la gestion de l'aquaculture, l'analyse des politiques de pêche ou l'assistance aux politiques de pêche.
- Justifier d'une expérience pertinente dans la planification et la mise en œuvre de programmes et de politiques dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture ou dans des domaines connexes.

VI-Langue

Avoir la maîtrise d'une des trois langues de travail de la CEDEAO (anglais, français, portugais) est requise. La bonne connaissance linguistique (écrite et orale) d'une deuxième langue de travail de la Commission serait un atout.

VII- Lieu, Durée et début de la mission

Le Consultant sera basé à Bamako, Mali et travaillera en étroite collaboration avec la Direction de la Production Halieutique et du Fonctionnaire Principal de Politique de pêche et de l'Aquaculture du Programme FIRST de la FAO basé à la CEDEAO. La durée de la consultation est de 21 jours ouvrables étalé sur deux mois au maximum.

VIII- Dossier de candidatures

Le dossier de candidature est constitué :

- Une lettre de manifestation d'intérêt, incluant le délai de disponibilité ;
- Un curriculum vitae récent détaillant l'expérience professionnelle et les missions similaires ;
- Un document de compréhension des termes de références et de présentation de la méthodologie (5 pages maximum).
- Trois références professionnelle (Noms et prénoms, fonctions actuelles, fonctions au moment de la collaboration avec le Consultant, email et contacts téléphoniques)
- Copie du diplôme le plus élevé ;
- Copie des attestations de travail ou de service rendus, énumérées dans le curriculum vitae ;

NB : Tout dossier incomplet sera rejeté.

IX- Dépôt des candidatures

Les candidatures sont reçues au plus tard le **13 MAI 2020** À 16 h 00 mn GMT, par par courrier électronique à l'adresse suivante :

Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA)

83, Rue de la Pâturage, Lomé, Togo

Email : Procurement@araa.org :

En objet : « Candidature pour la : Révision et actualisation du document de Politique et de Stratégie Nationale de la Pêche et de l'Aquaculture de la République du Mali, et élaboration de son plan d'action de mise en œuvre».

NB : Les dossiers de candidatures qui ne porteront pas en objet la mention : « Candidature pour la : Révision et actualisation du document de Politique et de Stratégie Nationale de la Pêche et de l'Aquaculture de la République du Mali, et élaboration de son plan d'action de mise en œuvre», ne seront pas considérés.

X- Méthode de sélection

Le consultant sera sélectionné selon la méthode de sélection basée sur la qualification telle que définit dans le Code des marchés publics de la CEDEAO. Seules les candidatures présélectionnées seront contactées. L'ARAA se réserve le droit de ne pas donner suite à cette manifestation d'intérêts.

Le Directeur Exécutif



SALIFOU Ousseini

